



# La Plume de l'Oie





# La Plume de l'Oie

## Sommaire

2	Sommaire
3	Le mot du maire
4	CCIVS
5	La vie de la commune
7	Finances - CCIVS Travaux
8	Projet voirie - PLUI-H - Adressage
9	Bâtiments communaux Chemins de randonnée
10	Rentrée scolaire - Octobre rose
11-15	La vie associative Club du temps libre Gym Forme Tir à l'arc Club Sportif Léguillacois Fa Si l'Auche Fête de la St Cloud Trait d'Union Comité de Jumelage
16	Page de l'opposition
17	Françoise Raluy raconte
18	Infos pratiques - Recensement
19	Etat civil
20-23	Carnet d'adresses
24	Agenda



# Le Mot du MAIRE .....



**Chères Léguaillacoises,  
chers Léguaillacois,**

C'est dans un contexte particulier que je m'adresse à vous pour ce premier numéro de la Plume de l'Oie de mon mandat.

Notre pays doit, en effet, faire face à deux événements violents et anxiogènes qui nous prouvent, s'il le fallait, que nous ne sommes pas sortis du cours de l'Histoire.

Le premier est cette pandémie, qui dans nos sociétés mondialisées s'est répandue sur la quasi-totalité des états de la planète.

Ce virus, qualifié par le chef de l'état "d'ennemi invisible", même s'il a relativement épargné notre commune, n'en reste pas moins pour nous une menace.

Les mesures prises par l'État, souvent dans l'urgence, parfois contradictoires ont pu brouiller le message de prévention sanitaire. Cela peut nous mener au désarroi, au scepticisme ou à l'angoisse.

Le mieux est donc de suivre à la lettre les instructions et injonctions qui nous viennent de nos autorités sanitaires et administratives.

A ce propos, je voudrais remercier une fois de plus les habitants de la commune qui ont fait preuve depuis la "première vague" jusqu'à aujourd'hui d'un comportement exemplaire. Les règles de sécurité ont été suivies et la solidarité s'est mise en place, notamment pour la fabrication des masques et l'attention portée aux plus fragiles d'entre nous.

Que toutes ces "petites mains" reçoivent toute ma gratitude et celle de mon conseil. Votre attitude vous honore.

Pour la suite, ce n'est plus qu'une question de temps, de patience, de prudence tout en respectant les consignes.

L'autre point qui a marqué douloureusement l'actualité est le meurtre du professeur d'histoire, Samuel Paty, qui avait commis le crime de faire son métier en faisant un cours sur la liberté d'expression. Cette actualité nous percute de plein fouet par son caractère barbare et par l'attaque qui est faite de ce qui constitue nos valeurs fondamentales.

C'est en effet l'école qui dispense à nos enfants le savoir nécessaire pour qu'ils deviennent des hommes libres.

L'école est émancipatrice. Elle apprend le partage, la coopération, le respect de soi, de l'autre et de ses différences, mais aussi la liberté de pouvoir dire, faire et être respecté pour ses choix dans le respect de la loi. C'est au cœur du projet républicain.

Je voudrais remercier ici les deux professeures qui mettent en œuvre à l'école de Léguaillac de l'Auche cette mission si importante d'apprendre aux jeunes à réfléchir et à penser.

Il est aussi fondamental, pour que notre école continue à vivre au sein de notre village que tous les parents habitant Léguaillac nous soutiennent en scolarisant leurs enfants dans notre commune.

Enfin, je voudrais remercier vivement les associations qui font vivre notre village. Je ne vais pas ici les nommer (la liste se trouve à l'intérieur du bulletin municipal), mais toutes dans leur domaine respectif permettent à notre commune d'exister autrement que sur le plan juridique et de pas être qu'une simple cité dortoir.

Le lien social est essentiel et permet de partager un certain nombre de moments ensemble. C'est en fait le ciment social qui permet de maintenir la solidarité essentielle à toute construction civique.

Que toutes ces associations soient assurées du soutien de la municipalité.

C'est avec fierté que je continuerai ma mission de maire de la commune au service de mes administrés, avec comme horizon de faire vivre la devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité.

Le maire,  
**Régis Batailler**

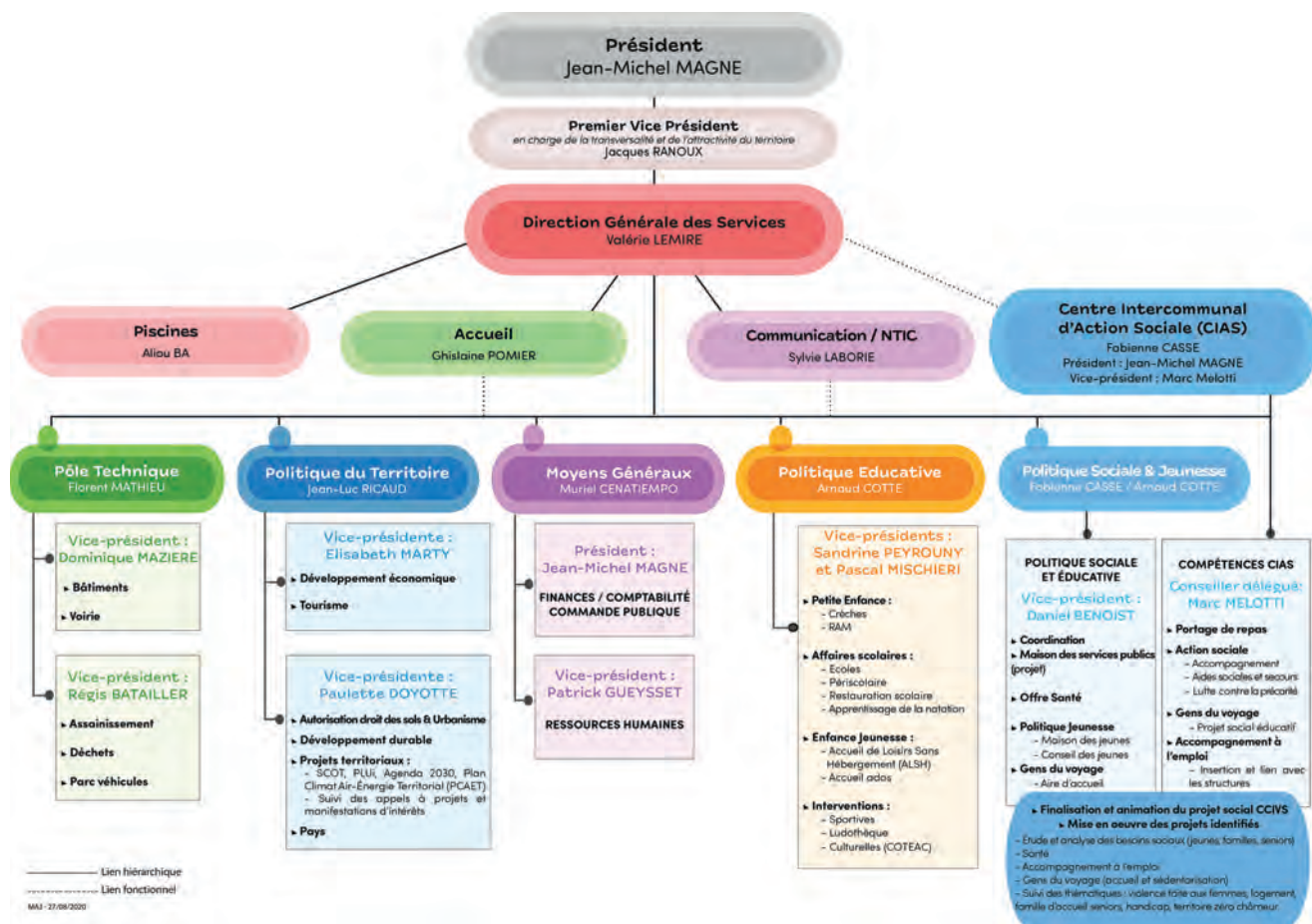


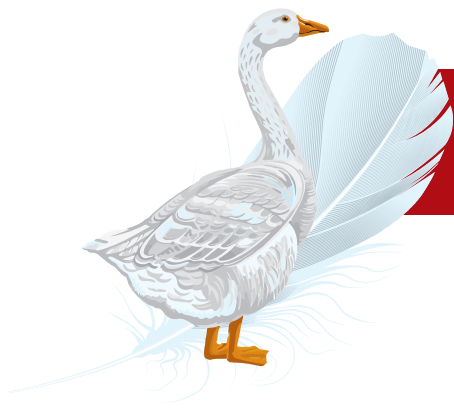
**Isle Vern Salembre**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## 16 comme UNE !

**Au cœur de  
la vallée de l'Isle**

**16 communes**  
**285 km<sup>2</sup>**  
**19 000 habitants**  
**10 000 logements**  
**1 350 entreprises**  
**4 800 emplois**





# La vie de la Commune

## Le nouveau conseil municipal .....



Le maire, Régis Batailler (au centre) et ses 4 adjoints. En partant de la droite, Jean Louis Tauby, Carole Souque (Première adjointe), Laurent Druais et Yannick Brunet.



Installation du nouveau conseil municipal

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LEGUILLAC DE L'AUCHE

L'An deux mil vingt, le 10 juillet 2020 à 19 heures 59, le Conseil municipal de la Commune de LEGUILLAC DE L'AUCHE dûment convoqué par Le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Régis BATAILLER, Maire.

**Date de convocation du Conseil municipal :**  
le 7 juillet 2020.

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 14 - Votants : 15

**Présents :** Régis BATAILLER, Jean-Louis TAUBY, Laurent DRUAIS, Yannick BRUNET, Océane BATAILLER, Gisèle BOURCIER, DARTIGALONGUE Corinne, Mireille FOURNIGAUT, Bernard GUICHARD, Jean-Pierre MAZE, Cédric MONTAGUT, Françoise PETEUIL, Georges ROCHARD, Saskia VANDEURSEN.

**Absents excusés :** Carole SOUQUE

**Absents non excusés :**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Bernard GUICHARD nommée secrétaire de séance.

**N° d'ordre : 09-2020**

### **OBJET : ELECTION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-21 et L. 2121-22,

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal le 3 juillet 2020,

Vu la délibération du 3 juillet 2020 portant sur l'élection du Maire,

Vu la délibération du 3 juillet 2020 portant sur l'élection des Adjoints au Maire,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de créer les commissions municipales et d'en désigner les membres pour siéger au sein de ces commissions,

Sont nommés dans les différentes commissions municipales suivantes :

<b>COMMISSION</b>	<b>PRESIDENT</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
FINANCES	Régis BATAILLER	Carole SOUQUE	Jean-Louis TAUBY Mireille FOURNIGAULT
AGRICULTURE URBANISME REMEMBREMENT	Régis BATAILLER	Jean-Louis TAUBY Gisèle BOURCIER	Bernard GUICHARD Corinne DARTIGALONGUE
PATRIMOINE ET BATIMENTS	Régis BATAILLER	Laurent DRUAIS Cédric MONTAGUT	Bernard GUICHARD Corinne DARTIGALONGUE
JEUNESSE - SPORTS ANIMATIONS	Régis BATAILLER	Yannick BRUNET Océane BATAILLER	Cédric MONTAGUT Françoise PETEUIL
TOURISME COMMUNICATION CULTURE	Régis BATAILLER	Georges ROCHARD Océane BATAILLER	Corinne DARTIGALONGUE Carole SOUQUE
AFFAIRES SOCIALES ET PEDAGOGIQUES	Régis BATAILLER	Saskia VANDEURSEN	Georges ROCHARD Françoise PETEUIL
ASSAINISSEMENT	Régis BATAILLER	Yannick BRUNET	Corinne DARTIGALONGUE
PERSONNEL	Régis BATAILLER	Jean-Louis TAUBY Laurent DRUAIS	Jean-Pierre MAZE

Sont nommés dans les différentes commissions réglementaires suivantes :

<b>COMMISSION</b>	<b>PRESIDENT</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
APPEL D'OFFRE	Régis BATAILLER	Jean-Louis TAUBY Laurent DRUAIS	Carole SOUQUE Jean-Pierre MAZE
CLECT (Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées)	Régis BATAILLER	Carole SOUQUE	Mireille FOURNIGAULT
GESTION DE CRISES ALEAS CLIMATIQUE	Régis BATAILLER	Jean-Louis TAUBY	Corinne DARTIGALONGUE

### Le Conseil Municipal,

Approuve la composition des commissions conformément aux tableaux annexés à la présente délibération.

Autorise Le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, le mois et l'an que dessus.

Pour copie conforme en Mairie, 10 juillet 2020.

Le Maire,  
Régis BATAILLER

# Finances .....

Comptes Administratifs et comptes de gestion 2019 adoptés à l'unanimité par le conseil municipal du 24 juillet 2020.

Présentation du budget primitif 2020 approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés, au conseil municipal du 24 juillet 2020 :

## • Budget primitif commune :

Fonctionnement équilibré à 838 065,09 €  
Investissement équilibré à 314 184,84 €

## • Budget primitif assainissement :

Fonctionnement équilibré à 66 887,06 €  
Investissement équilibré à 65 881,22 €

## • Budget primitif logements sociaux :

Fonctionnement équilibré à 120 905,28 €  
Investissement équilibré à 61 002,76 €

## • Des subventions ont été allouées pour les différentes associations et organismes suivants :

Gym forme, Club Sportif Léguillacois, Comité de Jumelage Léguillac de l'Auche / Letham, association des Anciens Combattants, Trait d'Union et Fa Si L'Auche.

Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle des fêtes et la création d'une véranda au Bistro, il a été accordé à la commune des subventions de l'état.



# CCIVS .....

## École .....

Les services techniques de la CCIVS ont implanté début octobre aux abords de la cour de l'école une nouvelle structure multi-jeux en remplacement de la structure existante, structure qui était vieillissante et plus aux normes. Cette structure moderne, normalisée, très colorée, offre diverses activités. Elle est entourée à sa base d'un sol amortissant composé d'un tapis en caoutchouc alvéolé et d'une pelouse.



## Voirie .....

L'entreprise COLAS a réalisé dans l'été la réfection de la VC 3 sur toute sa longueur soit 4000 m (Le Petit Moulin-Ferronie), ainsi que la réfection de la VC 216 au lieu-dit Boudeau sur 120m. Suite aux travaux sur la VC 3 un curage des fossés est en prévision.



Concernant la voirie, la municipalité travaille actuellement sur l'établissement d'une programmation des futurs chantiers sur 5 ans (réfection des routes, point à temps, curage des fossés, élagage, poses de bordures, entretien et aménagement des parkings et de la ZAE).

## Projet voirie .....

En plus de l'entretien courant de notre réseau routier, une étude va être menée concernant un nouvel aménagement de la traversée du bourg.

Cette étude portera sur le réaménagement complet du bourg, sur la faisabilité de créer des trottoirs et la mise en œuvre d'un ralentisseur type plateau afin de ralentir la circulation routière.

## PLUI-H ..... Plan local d'urbanisme intercommunal-habitat

Ce projet difficile et complexe fait partie des compétences de la CCIVS depuis 2014

Courant 2015 un premier projet a été présenté à la commission d'urbanisme de chaque commune. Les contraintes étaient tellement importantes et injustifiées qu'aucune commune ne pouvait être d'accord 2016 et début 2017 deux années où les commissions ont travaillé pour présenter un nouveau projet pour Léguillac avec les possibilités de pouvoir urbaniser autour des gros hameaux et surtout recentrer l'urbanisme autour du bourg de l'école tout en conservant des terrains agricoles indispensables à notre vie rurale.

Fin 2017 de nouvelles orientations et contraintes nous étaient présentées suite au SCOT (schéma de cohérence territoriale) Pays de l'Isle Périgord.

2018 travail autour du SCOT.

2019 ET 2020, 2 années blanches dues aux élections municipales, au changement des commissions des 16 communes et malheureusement aux épisodes de la pandémie.

Pour l'instant nous sommes toujours sous le PLU de 2004 et nous ne pouvons pas vous donner de dates sur l'évolution du projet PLUI-H.



## ADRESSAGE .....

L'ancienne municipalité s'était engagée dans le projet d'adressage sur la commune, après signature d'une convention avec Agence Technique Dordogne. Ce projet était quasiment mené à bout lorsque la préfecture nous a déconseillé de continuer le projet début 2020 (motif : élections en mars 2020)

Suite à ce motif et au confinement nous avons repris ce dossier mi-août commandé poteaux, les panneaux, les plaques et les numéros.



Début novembre vous avez pu voir pousser dans la commune les poteaux, les panneaux des routes, des impasses, des rues et chemins.

**Les numéros, les certificats et les démarches à faire par les administrés seront remis en temps voulu**



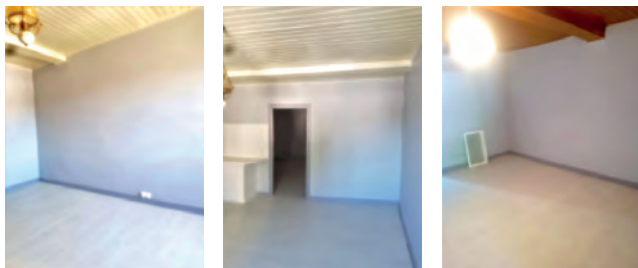


# Commission Bâtiments Communaux.....

## Forge MIGNON

Durant le mois d'août le logement au dessus de la forge Mignon a continué sa métamorphose. Les travaux ont consisté à apporter un peu plus de clarté dans ce logement, pour cela toutes les pièces ont été repeintes dans des couleurs plus actuelles et le vieux lino sombre a fait place à un revêtement plus lumineux et facile d'entretien. Dans le même temps l'isolation a été réalisée au niveau du plancher et dans les combles du logement.

L'ancienne et vieillissante porte d'entrée de la forge a été remplacée par une belle porte en bois le tout monté sur un nouveau châssis décalé par rapport à l'existant. Une porte dans le même esprit sera mise en place au niveau de l'accès au logement.



Les travaux à venir sur la forge : nouvel enduit sur les façades, remplacement d'une porte et d'une fenêtre côté chambre, mise en place d'un ou deux puits de lumière dans la pièce à vivre.

## Projets communaux .....

Actuellement des études sont en cours pour deux projets :

- un club house pour nos joueurs de football
- un nouvel atelier pour nos employés communaux

## Chemins de randonnée .....

Depuis le début du mois de Novembre nos employés communaux ont commencé une campagne de débroussaillage de nos sentiers de randonnée.

Au programme entretien des chemins ouverts empruntés par les marcheurs et réouverture de quelques itinéraires sur plusieurs secteurs de la commune, suivi et nouvelle implantation de bornes de balisage pour un meilleur repérage et une meilleure orientation des randonneurs.



La préservation de nos sentiers est faite dans les buts suivants :

- Conserver et promouvoir le petit patrimoine de la commune
- Proposer une meilleure offre aux marcheurs
- Création d'une carte locale de tous les chemins ouverts et les boucles existantes.

# Rentrée Scolaire .....

En ce Mardi 1er septembre 2020, une rentrée scolaire un peu particulière a eu lieu. C'est dans un contexte sanitaire spécifique que petits et grands ont repris le chemin de l'école. Enseignantes, personnels, élus de la commune... pour tout le monde le port du masque obligatoire, distanciation de mise, gel hydroalcoolique à disposition, désinfection matériel et locaux,... des règles strictes afin de protéger au mieux la population.



Monsieur le Maire a pu profiter de l'occasion pour se présenter aux enfants.

Madame Bertran s'occupe de 15 CE1 et 7 CE2, et Madame Deurre de 9 CM1 et 9 CM2. L'école de Léguillac de l'Auche compte 40 enfants sur les 79 enfants scolarisés sur le RPI Léguillac / Saint-Aquilin.

Nous leur souhaitons à tous une bonne année scolaire malgré des conditions singulières, le port du masque pour les enfants étant devenu également obligatoire à l'école.

# Octobre Rose



Cette année Octobre rose, s'est déroulée de manière très particulière : distanciation et gestes barrières étant de mise, nous avons réussi à mettre en place une journée de sensibilisation, tout en respectant les consignes sanitaires.



Le Dimanche 13 Octobre, a eu lieu une randonnée de 5 km et de 9km pour les plus motivés. Cette marche a



réuni 110 participants, (au delà de nos attentes), sur le parvis de notre mairie. Avant le départ, à 9 heures

une vente de tee-shirt, casquettes, écharpes etc... a été proposée aux marcheurs



Au retour de cette randonnée ensoleillée, le pot de l'amitié a été offert au Bistrot.

Monsieur le Maire en a profité pour remercier les couturières pour la confection des masques en leur offrant une rose.

Pour finir cette belle matinée, un repas a été servi au Bistrot.

Durant tout ce mois d'octobre, notre clocher a été illuminé, comme chaque année, en Rose.

Merci à tous les participants et à tous les bénévoles sans qui nous ne pourrions pas organiser cet événement.

Cette journée a permis de récolter un chèque de 1105 euros remis à la responsable du Comité Féminin de Dordogne, madame Annie LE CAM.



**Continuons ensemble à parler du dépistage du cancer du sein.**

## Cérémonie du 11 Novembre.....



Cette année, la cérémonie du 11 novembre n'a pas pu être publique. Pour autant nos combattants morts pour la France n'ont pas été oubliés et une cérémonie s'est déroulée en petit comité.

# Les assos de Léguillac .....

## Club du temps libre.....

“Le club du temps libre, de la culture et des loisirs est une association loi 1901 qui existe sur la commune depuis plusieurs dizaines d'années. Elle est affiliée à “Généralités mouvement”, fédération nationale forte de plus de 600 000 adhérents en France.

Nos actions visent à rompre l'isolement, notamment des seniors. Mais nous accueillons tout le monde, sans distinction d'âge ou de lieu de résidence. Notre plus jeune adhérent a 35 ans et le plus âgé 93 ans. Ce mélange des générations est une richesse où chacun trouve en l'autre bienveillance, respect, partage et plaisir de se retrouver.

Côté animations, nous proposons des voyages, des excursions à la journée, des repas familiaux ou des repas festifs animés, des après midis récréatifs, des achats groupés, des séances d'information, des cours d'informatique etc ...

Notre association dispose de sa propre maison associative, située au lieu dit “Les biarneix” et nous y organisons des permanences deux après midis par semaine (hors période covid). Nous diffusons également une gazette une fois par trimestre et sommes présents sur internet et facebook.

Notre équipe d'administrateurs se fera une joie de vous faire connaître notre club et ses 150 adhérents qui ne manqueront pas de vous accueillir à bras ouverts. Car la convivialité et le sens du service sont nos valeurs et la clé de notre succès. Nos adhérents le disent : Nous essayer c'est nous adopter ! Nous ne pourrions pas voir de meilleure publicité !

• Informations au 07 82 36 75 24

Corinne Cardin  
Présidente

# GYM FORME LEGUILLAC DE L'AUCHE .....

GYM FORME a repris ses activités le lundi 7 septembre 2020.

Nous attendons tous et toutes ce moment, avec autant d'attentes et de projets que d'appréhensions légitimes sur la situation sanitaire.

Mais il faut reprendre nos activités sereinement, tout en garantissant la sécurité. Il faut maintenir le lien et développer un esprit solidaire. Notre saison sportive doit re-prendre normalement, malgré le respect encore indispensable des gestes barrières et des protocoles sanitaires en vigueur.



Nous sommes une vingtaine d'inscrits au 15 septembre.

Certains adhérents n'ont pas repris leur licence, ils pourront le faire au deuxième trimestre s'ils le souhaitent.



## Les jours et heures de cours sont inchangés :

- Lundi : 20h15 - 21h15 GYM TONIC
- Mercredi : 20h15 - 21h15 PILATES
- Vendredi 10h - 11h PILATES

**Les cotisations :** 1 heure par semaine 100 €  
2 h/semaine 115€ - 3 h/semaine 130€

Renseignements auprès de la présidente

**Annie LEBRE : 06 81 50 74 43**

## Tir à l'arc .....

Initiation au tir à l'arc réalisé dans le cadre de "l'été actif" mis en place par la CCIVS



## CLUB SPORTIF LEGUILLACOIS



Le CSL est un club de football créé en 1992 qui s'affaire à garder l'identité d'un club de village et à montrer la plus belle l'image de Léguillac de L'Auche.

Cette année encore, le CSL parvient à maintenir 2 équipes sénior dans le championnat de Dordogne avec un effectif de 43 licenciés. L'équipe première a réussi à se hisser en 3<sup>ème</sup> division de district tandis que l'équipe réserve fait jouer ses anciens et moins anciens en Division 4.

Si vous avez envie d'intégrer un club familial, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Les entrainements se font le mercredi et le vendredi à 19h30 au stade de LEYPINE.

Pause COVID oblige, nous attendons le coup de sifflet pour reprendre le chemin des terrains

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Mickael MIGOUT (Président) 06 19 80 39 84
- Philippe PEREIRA (Co-président) 06 29 42 25 25

À bientôt pour faire trembler les filets.

Mickael MIGOUT

# Fa Si L'Auche.....

## L'AUCHE à MOELLE

L'association FASIL'AUCHE a organisé les 7 et 8 Mars 2020 le 1<sup>er</sup> Festival du dessin de presse et de la caricature "L'auche à Moelle". Durant tout ce week-end dans une ambiance bon enfant des expos de dessins, des dédicaces, des animations (initiation au dessin et battle de dessins), des concerts se sont succédés pour la plus grande joie des visiteurs venus nombreux.



Deux concours de dessins ont été organisés, un pour les plus jeunes et un pour la bande de gais trublions que sont les dessinateurs venus pour le festival. Après la forte participation du public au vote pour élire le meilleur dessin de cette première édition c'est Raphael Bossavie alias LIVINGSTONE dessinateur à la Dordogne Libre qui a remporté le prix de ce festival une magnifique sculpture en acier créée par Laurent notre employé communal.



**Rendez-vous tous en 2021 pour la 2<sup>ème</sup> édition de ce festival !!**

## FÊTE DE LA "MINI" ST CLOUD.....

Malgré la période et après au accord tardif de la préfecture les 4,5 et 6 Septembre avec le soutien de la municipalité, l'association FA SI L'AUCHE a organisé la fête de la Mini St Cloud. La fête a commencé le vendredi soir par un repas au bar restaurant Le BISTRO suivi d'un concert et d'une scène ouverte.

En même temps au stade un concours de pétanque organisé par le CSL avait lieu, ce concours a été un succès car 104 doublettes s'étaient inscrites.

Le samedi soir en première partie de soirée le groupe CHICKEN FIVE était en concert sur la place de l'église. La restauration était assurée pour cette soirée par les food trucks, le camion pizza "ZE PIZZ TO BE", le camion de spécialités libanaises, ainsi qu'un glacier.



Après s'être restauré toutes les personnes présentes ont pu admirer le magnifique feu d'artifice tiré par la maison BRÉZAC.



Au retour du feu, deuxième concert au bar restaurant Le BISTRO où allait se produire Michel Macias Trio Jazz, concert qui nous a permis d'écouter des virtuoses exercer leur art.

Le dimanche matin a eu lieu un marché de producteurs locaux bio, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts et d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Le soleil étant de la partie les grillades et les frites maison ont pu être servies à l'extérieur. Ce repas a été animé musicalement par LOULI et son ukulélé.

Suite au repas et pour finir ce week-end en beauté devant une foule nombreuse, la troupe de théâtre d'improvisation "Les IMPROTUNISTES" nous a régalé en jouant une succession de petits tableaux aussi vifs que drôles pendant plus d'une heure trente toujours dictés par le public.



**Un régal !!**

## Association Trait d'Union .....

Association de parents bénévoles, notre but est d'organiser des manifestations durant l'année scolaire, ouvertes à tous (fête des écoles, marché de Noël, vente de sapins, de chocolats...), dont les bénéfices sont reversés en intégralité aux écoles de Léguillac de l'Auche et Saint Aquilin.

Pour l'année 2019/2020, seulement deux manifestations ont été organisées (vente de sapins et soirée Halloween) au vu du contexte sanitaire. Suite à l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> octobre le nouveau bureau est le suivant :

Présidente : Gaëlle AMILHAT - 06 19 81 49 06  
Vice-Président : Fanny DESMOULIN  
Secrétaire : Sabrina FOUNDI - 06 40 37 14 27  
Vice-Secrétaire : Laura RODRIGUES  
Trésorière : Alexandra CHARRIERE - 06 15 46 14 56  
Vice-Trésorière : Emilie DARRABI

**Mail asso : [assotraitdunion@orange.fr](mailto:assotraitdunion@orange.fr)**

Merci à tous de votre participation



## Comité de jumelage .....



L'idée de la création d'un échange entre les villages de Letham et Léguillac de l'Auche est née l'été 2010 sur une plage de l'île d'Oléron, lors d'une rencontre entre Laurence Lalande, Didier Banizette et Charlie Hampton (Letham).

Cette initiative s'est rapidement concrétisée par la visite à Letham en Ecosse d'une délégation de Léguillac de l'Auche en Octobre 2010.

Une amitié sincère a vu le jour entre les participants, ainsi les fondements du jumelage furent créés. Cette amitié perdure de façon vivace encore aujourd'hui.

Depuis la création du comité de jumelage de Léguillac de l'Auche différents échanges ont eu lieu entre nos deux pays et ont permis de mieux connaître les cultures et traditions de chacun.

Patrick Molton et Kerry Burgess ont assuré la présidence durant sept ans et ont animé le comité avec beaucoup de ferveur. Convivialité et fraternité sont les maîtres mots du jumelage.



L'organisation et la réalisation de différentes manifestations ont permis de financer ces échanges entre nos deux villages. Elles ont aussi permis de créer du lien social au sein de la commune de Léguaillac de l'Auche et même au delà.



Le comité de Jumelage compte aujourd'hui cinquante membres et invite les habitants de Léguaillac de l'Auche, jeunes et moins jeunes à rejoindre ce groupe pour continuer à le faire grandir et évoluer tous ensemble. N'hésitez pas à nous contacter; vous pourrez ainsi partager cette belle amitié née entre nos deux peuples.



Un grand merci aussi à tous les adhérents et autres bénévoles qui s'impliquent dans l'organisation de nos évènements. Sans eux rien ne serait possible !

Le bureau du Comité de Jumelage :

- Nicole Rospars, Présidente
- Gilles Valade, Vice-président
- Didier Tesseidre, Trésorier
- Nicole Molton, Trésorière adjointe
- Nadine Kodrins Secrétaire
- Odette Jover, secrétaire adjointe

Par ailleurs, les membres du comité de jumelage remercient la municipalité de Léguaillac de l'Auche et la CCIVS pour leur aide active et leur soutien.



# Page de l'Opposition Municipale .....

## Elections municipales 2020

Une élection particulière dans un contexte particulier avec une faible participation inhabituelle qui a sûrement desservi la liste ENSEMBLE POUR DEMAIN.

Je condamne vivement le tract diffamant, distribué quelques heures avant la fin de la campagne du deuxième tour, auquel la liste ENSEMBLE POUR DEMAIN n'a pas pu répondre.

Toutefois vous m'avez accordé votre confiance dès le premier tour et je remercie tous les Léguillacois sans exception et vous pouvez compter sur mon entière détermination pour accompagner toutes les décisions qui iront dans le sens des intérêts de la commune et de ses habitants et d'élever le débat.

## Mise en place du conseil municipal

Sans surprise la majorité municipale a mis en place son équipe et m'a laissé quelques "strapontins" dans des commissions secondaires où je suis relégué à un rôle de potiche plus que participatif.

## Début de mandat

Nous avons tous pu constater que cette nouvelle équipe avait la volonté d'avancer : réparation de routes, enlèvement du mobil home délabré du stade, entretien du cimetière et surtout elle m'a proposé cette page dans notre bulletin d'informations municipales. Il n'est pas dans mes habitudes de refuser une main tendue alors nous laisserons notre Petit Léguillacois en sommeil. J'invite toutes les associations à proposer des articles sur leurs fonctionnements, leurs programmes, leurs besoins, n'oubliez pas qu'il y a toujours de nouveaux arrivants sur la commune qu'il faut informer et recruter.

## Crise sanitaire

La Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre n'a pu se tenir normalement et je tiens au nom de tous les candidats de la liste ENSEMBLE POUR DEMAIN à faire part de nos respectueux hommages à tous les morts pour la France.

Nous sommes de nouveau dans une situation sanitaire difficile. Nous avons le sentiment de perdre nos libertés, de ne plus avoir de contact avec nos proches, de perdre foi en l'avenir. Ne baissons pas les bras, les règles de bases sont les bonnes : pas d'embrassade, un bon lavage régulier des mains au savon, et port du masque dans les lieux clos à fortes fréquentation. Aujourd'hui, respecter ces règles, c'est se protéger et c'est faire preuve de civisme. Le bout du tunnel est proche.

**JP Maze,  
ENSEMBLE POUR DEMAIN**



# Françoise Raluy raconte.....

## Ivresse, blasphème et compagnie...

19 novembre 1697, c'est dimanche, jour du Seigneur et jour de repos, comme alors, et comme naguère, les hommes des campagnes se rendent au bourg le plus proche pour assister à la Sainte Messe, et bien souvent s'installent ensuite au cabaret en attendant vêpres. Si pendant les vêpres, ils ont un peu somnolé, du moins certains d'entre eux sont-ils encore prêts après avoir reçu la bénédiction, pour une petite dernière...chopine.

Le lendemain, deux de ces particuliers, Sicaire Peytoureau, tailleur d'habits et François Bonnet, tisserand, tous deux du village de Faucherie, paroisse de Léguillac de l'Auche, se rendent au logis de Laurent Tamarelle, juge de la juridiction de Saint-Astier et qui reçoit en son logis au bourg de Saint-Aquilin. Justement, ces deux-là y étaient la veille à Saint-Aquilin pour y entendre la messe et les vêpres, et ils ont beaucoup à raconter et à se plaindre : S'étant retirés après vêpres, ils passèrent chez Arnaud Parade, hôte du présent bourg, et le dit Peytoureau ayant acheté le matin même une paire de sabots pour les emporter chez lui, demanda au dit Parade de lui servir chopine de vin pour boire avec François Bonnet, histoire d'arroser les sabots neufs. Mais Parade en grand courroux dit à Peytoureau qu'il ne voulait pas aller chercher du vin pour lui, qu'il avait bien assez bu, et qu'ils étaient des ivrognes. Sonnés par l'algarade et pas mal d'ivresse, les deux compères sortirent alors avec la compagnie. Mais le dit Bonnet étant resté derrière, la marche incertaine, il entendit sur le pas de la porte qu'on parlait de fripon. Alors il rentra chez Parade et lui demanda lequel il appelait donc fripon, et que lui en tout cas n'avait rien friponné ni à lui ni à d'autres. Parade au lieu de le prendre en bonne part, et de le laisser aller avec Peytoureau et les autres, incontinent ferma la porte avec de mauvaises intentions et la complicité de sa propre mère Catherine et du fils Moreau et du fils Ribeyreyx. Il se jeta sur une épée qu'il avait sur le ciel de son lit et la dégaina, donna un coup à Bonnet, lequel coup lui passa par grand bonheur sous le bras, et Bonnet finalement encore bien vif, prit l'épée à sa moitié et à sa poignée et l'arracha des mains de Parade. L'épée se cassa par le milieu, et Bonnet avait en main la poignée de l'épée de la longueur d'un petit pied, en se présentant chez le juge, laquelle poignée fut confiée au greffier.

La bagarre continua et furent échangés coups de poing et coups de pied, à un contre quatre. A l'extérieur, Peytoureau et les autres entendirent le grand bruit, poussèrent la porte et entrèrent voir. Ils trouvèrent Bonnet couché par terre avec tous les autres dessus lui, qui le voulaient tuer. Parade avait un couteau de table à la main, lui et les autres le tenaient dans la rage de lui donner des coups. Peytoureau se jeta dans la mêlée pour défendre son compagnon. Il y eut des gnons et du sang, et même on arracha à Bonnet le ruban de son chapeau.



Le juge, jugea les protagonistes, demandeurs et défendeurs, avec neutralité, et avec le souci de la défense de l'ordre public : Nous juge, avons condamné ensemble les parties à payer aux dépens, leur faisant défense et inhibition de se méfaire ni médire à l'avenir, et faisons inhibition au dit Parade, hôte, de donner du vin ni de recevoir dans son cabaret les habitants de notre juridiction à heure indue, et pour avoir contrevenu aux ordonnances l'avons condamné à verser la somme de trois livres. Comme le cabaretier interrogé avait dénoncé de son côté Bonnet qu'il avait entendu blasphémer, chose défendue par les ordonnances d'un Louis XIV, bigot en sa fin de règne, le juge condamna le dit Bonnet pour avoir blasphémé le saint nom de Dieu à payer pour la première fois la somme de cent sols pour la réparation de l'église de la présente paroisse, lui faisant défense et inhibition de blasphémer et jurer à l'avenir sous les peines en cas de récidive portées par la dernière déclaration de Sa Majesté, et avec ce, avons mis et mettons les dites parti parties hors de cour et de procès.

## Infos Pratiques.....

Quelle que soit la saison, n'oubliez pas d'appliquer la réglementation en vigueur en matière de bruit afin de respecter la tranquillité de vos voisins.

### Vivre en bon voisinage, c'est possible

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi

8h30—12h / 14h30—19h

**Samedi** 9h—12h / 15h—19h

**Dimanche et jours fériés** 10h—12h



Autre source de nuisance très fréquente sur notre commune :  
**l'errance et les aboiements des animaux.**

**Propriétaires de chiens**, Merci de faire le nécessaire chez vous afin d'éviter la divagation de vos animaux sur la commune, et à savoir, vous pouvez être poursuivis pour tapage diurne ou nocturne suite aux aboiements répétés de votre ou vos chiens.

**Propriétaires de chats**, Merci de faire le nécessaire pour éviter la divagation de vos chats chez vos voisins propriétaires de chiens.

De plus il est fortement conseillé, afin d'éviter la prolifération des chats errants, de stériliser votre animal. Un chat abandonné n'est pas un chat heureux d'être en liberté mais un chat en danger !



## Ne vous enflammez pas !

A l'air libre le brûlage des déchets verts est entièrement INTERDIT  
Du 1er Mars au 30 Septembre



**Arrêté préfectoral 24-2017-04-05-001**

Toutes demandes de brûlage est soumis à déclaration, au minimum 3 jours avant, en Mairie, du 1er Octobre à fin Février, entre 10h et 16h, sous conditions.

## Recensement citoyen dès 16 ans .....

Le Recensement Citoyen dans les 3 mois des 16 ans est obligatoire, il se passe en Mairie.

Se munir de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Présence du jeune fortement conseillé pour la signature des documents.

Une fois votre recensement effectué, vous serez contactés pour passer votre JDC (Journée Défense et Citoyenneté), et inscrit directement sur les listes électorales à vos 18 ans.



A compter du 23/11/2020, il sera possible de réaliser sa JDC en ligne. Pour cela, les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site majdc.fr.

La priorité sera donnée à ceux déjà inscrits sur majdc.fr ou ayant communiqué une adresse mail au moment du recensement (l'adresse mail devant être encore valide à ce jour) ou lors de contacts avec les centres du service national (CSN).

Les jeunes n'ayant communiqué ni adresse électronique, ni numéro de téléphone recevront une convocation par courrier.

Ce document expliquera la marche à suivre pour pouvoir réaliser sa JDC en ligne.

- Les jeunes disposeront de 11 jours pour effectuer la JDC en ligne. La convocation précisera la date limite d'exécution.

- Entre le 23 novembre et le 10 décembre 2020, les sessions en lignes permettront à environ 250.000 jeunes au niveau national d'effectuer leur JDC dont environ 35000 dans la zone de l'établissement du service national sud-ouest.

- Les jeunes qui n'ont pas d'accès internet et ne peuvent effectuer la JDC en ligne seront prioritaires pour l'effectuer en présentiel dès la fin du confinement.

## Naissances.....

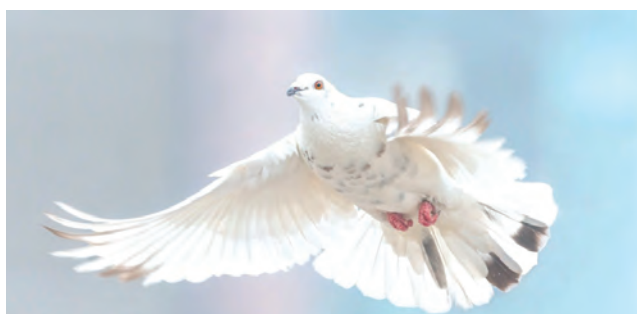
- RASPIENGEAS Ana**  
née le 05/10/2019
- BRUYERE LUNA Arthur Gérard Pierre**  
né le 17/10/2019
- LEFEVRE DIAS Léandro**  
né le 05/12/2019
- LACOSTE-POUBLANC Gauthier**  
né le 04/01/2020
- AMBLARD Lou Madeleine**  
née le 14/01/2020
- GUILLET Isaac**  
né le 25/01/2020
- CHARTON Olivia Clémence**  
née le 22/02/2020
- COTHIER BOURNET Enzo Pascal Robert Joël**  
né le 07/04/2020
- CHAUVEL Nina Rose**  
née le 06/05/2020
- BESSON Lyana Léna**  
née le 14/05/2020
- VARAILHON Lou**  
née le 06/08/2020
- DESCAMP Sofia**  
née le 28/08/2020
- LAMARQUE Quentin**  
né le 03/10/2020
- LAROCHE DEMAREST Ewenn Gabriël Elouan**  
né le 10/10/2020
- PRINCE Eloïse Sacha Marie**  
née le 10/10/2020
- WILLIAMS Matthéo Alain**  
né le 19/10/2020



## Mariages .....

- PIERRE Siméon et BERNARD Marion,**  
le 24 août 2019 - Girondeau
- KARALUS James et ROBISCH Charlotte,**  
le 7 septembre 2019 - Sol de Dyme
- MONTAGUT Loïc et BALLAM Charlène,**  
le 22 août 2020 - Les Champs
- CHARTON Jonathan et MARSOLLAT Stéphanie,**  
le 12 septembre 2020 - Les Tuilières
- CAPDEVIELLE Olivier et CASSEZ Krystel,**  
le 3 octobre 2020 - Caroly

## Décès.....



- PEMP Camille**  
décédé le 3 septembre 2019  
à Léguillac de l'Auche - Les Champs
- LONGUEVILLE Gilbert**  
décédé le 25 décembre 2019  
à Périgueux - Martinie
- CUMENAL Marthe née PARROT**  
décédée le 26 janvier 2020  
à Léguillac de l'Auche - Le Mas
- CLERC Jean-Marie**  
décédé le 26 juillet 2020  
à Périgueux - 21 résidence Val de l'Auche

# Carnet d'adresses.....

## Assistantes Maternelles



Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
ROCHARD	Magalie	13 Val de l'Auche	06 72 70 78 12 05 53 13 31 48
ROCHE	Laurette	Les Champs	06 07 80 53 47 05 53 07 22 09
TRELY	Anne Michèle	Merlet	05 53 07 00 22
WINIGER	Evelyne	La Croix Pintoux	06 99 69 54 54
BODEAU	Brigitte	La Briasse	05 53 07 20 39



## Santé.....

Sandrine AUBERT	Infirmière libérale	Boudeau	06 13 92 34 73
-----------------	---------------------	---------	----------------



## Beauté.....

Laura RODRIGUES	Onglerie	Le Bourg	06 26 86 27 97
Céline SF Coiffure	Coiffeuse	La Font Chauvet	06 73 06 47 82



## Véhicules .....

SARL RIBETTE	Garage automobile	Cayot	05 53 54 65 03
--------------	-------------------	-------	----------------



## Maison .....

<b>Thierry BODEAU</b>	Charpente et menuiserie	Leypine	<b>06 81 97 45 77</b>
<b>Eric LESBAZEILLES</b>	Plombier chauffagiste	Les Biarneix	<b>06 61 36 97 99</b>
<b>BONAMETAL</b>	Serrurerie, Ferronnerie Métallerie	116 Route de Bordeaux 24430 Marsac sur l'Isle	<b>05 53 53 41 27</b>
<b>TECHN "Y" CHAUFFAGE</b>	Dépannage, entretien, intallation chauffage	Les Biarneix	<b>05 53 53 40 85</b>
<b>CUISINE PRO froid, climatisation</b>	Frigoriste, cuisine professionnelle, maintenance, dépannage, climatisation	Annesse et Beaulieu	<b>05 53 04 28 27</b> <b>06 62 81 00 76</b>
<b>2 AM Assistance audiovisuel et ménager</b>	Réparation électro-ménager, télé, hifi à domicile 2am-24@wanadoo.fr	2 rue de la Prairie 24430 Marsac/l'Isle	<b>05 53 04 23 23</b>
<b>EL TAUBY Patrice</b>	Charpente, Couverture, Zinguerie	24110 Saint-Astier	<b>06 79 08 68 95</b>
<b>GARRET Michaël</b>	Plaquiste Peintre	Ferrière Sud 24110 Saint-Astier	<b>07 70 37 88 65</b>
<b>C CLIM ELEC 24</b>	Electricien, Climatisation air-air	340 ch. du Feuillardier 24110 Saint-Astier	<b>06 31 68 41 03</b>
<b>TRELY Alain Divers Services d'Alain</b>	Petite maçonnerie, entetien parc, etc...	Puychaud	<b>06 37 70 52 60</b>
<b>Electrochoc</b>	Vente, dépannage électroménager, électricité	24110 Saint-Astier	<b>05 53 03 45 13</b>
<b>BSK Immobilier Dordogne Audrey Villemain</b>	Consillère immobilier		<b>06 58 43 06 50</b>



## Extérieur .....

<b>C. PAYSAGES Emilie Chagnon</b>	Paysagiste conseil	Faucherie	<b>05 53 03 42 21</b>
<b>2 R de Jardin Jérôme RIBETTE</b>	CService d'aménagement paysager, achat et revente de végétaux et de produits dérivés de la décoration	Z.A.E. Les Quatres Routes	<b>06 17 89 37 84</b>
<b>CORREIA SALGADO Acacio</b>	Terrassement, Aménagement Extérieur	Les Biarneix 24110 Léguillac	<b>06 64 86 11 63</b>



## Producteurs .....

<b>PÉRIGORD VITELLUS Frédéric MARCHIVE</b>	Volailles, veau sous la mère	Boudeau	<b>05 53 04 07 85</b>
<b>Jean-Paul AUTEXIER</b>	Maraîcher, vente de légumes	Poude	<b>05 53 07 61 57</b>
<b>Camille BOUCHAREY Guillaume SUCOS</b>	Maraîcher Bio ŒUFS BIO	Veyrieras	<b>06 66 06 15 06 06 26 15 16 43</b>



## Divers .....

<b>Bruno DESPLAT</b>	Métallerie - Ferronnerie Serrurerie	Z.A.E. Les Quatres Routes	<b>05 53 04 86 07</b>
<b>Liogier EURL</b>	Sablage - Grenage - Polissage	Z.A.E. Les Quatres Routes	<b>05 53 07 42 40</b>
<b>Gaël GROS</b>	Courtage en crédits	Périgueux	<b>06 48 31 15 27</b>
<b>L'Atelier d'Audrey</b>	Création d'accessoires en tissus	Sol de Dyme	<b>06 67 87 32 93</b>
<b>Taxi Saint-Astier</b>	Tous transports	Blanchou	<b>06 68 24 76 97</b>
<b>Events by Aydrey</b>	Organisation d'événements privés ou professionnels		<b>06 58 43 06 50</b>



## Hébergement - Restauration .....

<b>LE BISTRO</b>	Café, bar, restaurant	Le Bourg	<b>05 53 46 02 44</b>
<b>Guillaume ROSPARS</b>	Gîte 4 personnes, piscine	Le Bourg	<b>05 53 35 16 92</b>
<b>BOUDEAU &amp; CO Colette MARCHIVE</b>	2 chambres d'hôtes 1 gîte 5 personnes	Boudeau	<b>06 65 47 87 76</b>
<b>Fournil de la Vallée</b>	Boulangerie - Pâtisserie	Z.A.E. Les Quatres Routes	<b>05 53 53 92 15</b>
<b>Hygge En Périgord</b>	Gîte 2 à 8 personnes, bain nordique, sauna	Le Merlet	<b>06 23 13 34 52</b>



## Associations .....

	<b>Président</b>	<b>Contact</b>	<b>Secrétaire</b>
<b>CLS Foot</b>	Mickaël MIGOUT	<b>06 19 80 39 84</b>	Cécile HYVER
<b>Trait d'Union</b>	Gaëlle AMILHAT	<b>06 19 81 49 06</b>	Sabrina FOUNDI
<b>Comité de jumelage</b>	Nicole ROSPARS	<b>06 45 45 32 55</b>	Nadine KODRYNS
<b>Gymforme</b>	Annie LEBRE	<b>06 81 50 74 43</b>	Marie LETOURNEUX
<b>Anciens Combattants</b>	Jean-Claude GALLOY	<b>06 81 62 85 50</b>	J-François AGUIRRE
<b>Club du temps libre</b>	Corinne CARDIN	<b>09 52 35 28 54</b>	Annie FAURE
<b>Fa Si l'Auche</b>	Jacques CHAILLOU	<b>06 13 05 21 35</b>	

## MAIRIE .....

18 rue de l'Oie

24110 Léguillac de l'Auche

Téléphone : 05 53 54 61 41

Télécopie : 05 53 54 46 19

Courriel : [mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr)



### Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h - 15h-18h

Mardi : 9h-12h - 14h-17h

Mercredi : Semaine impaire 9h-12h

Jeudi : 9h-12h - 14h-18h

Vendredi : 9h-12h - 14h-16h

Samedi : Semaine paire 9h-12h

# Paniers des Aînés .....

Le repas des aînés ne pouvant avoir lieu cette année en raison de la crise sanitaire, Le Maire et Le Conseil Municipal de Léguillac de l'Auche sont heureux de leur offrir un panier gourmand de produits locaux.

*Malgré ces circonstances exceptionnelles, nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes.*

